

2020  
Une année  
de transitions  
Rapport d'activité



# 2020

## Une année de transitions



Édito

3

Les chiffres-clés

4-5-6

Les événements forts

7

2020 en projets

8-9

**La transition environnementale**

10-11

**Les transitions santé bien-être**

12-13

**La transition sociétale**

14-15

**La transition numérique**

16-17

L'économie sociale et solidaire

18-19

La SERS

20-21

La HEAR & Tom VAILLANT

22-23



# «Rien n'est permanent, sauf le changement»

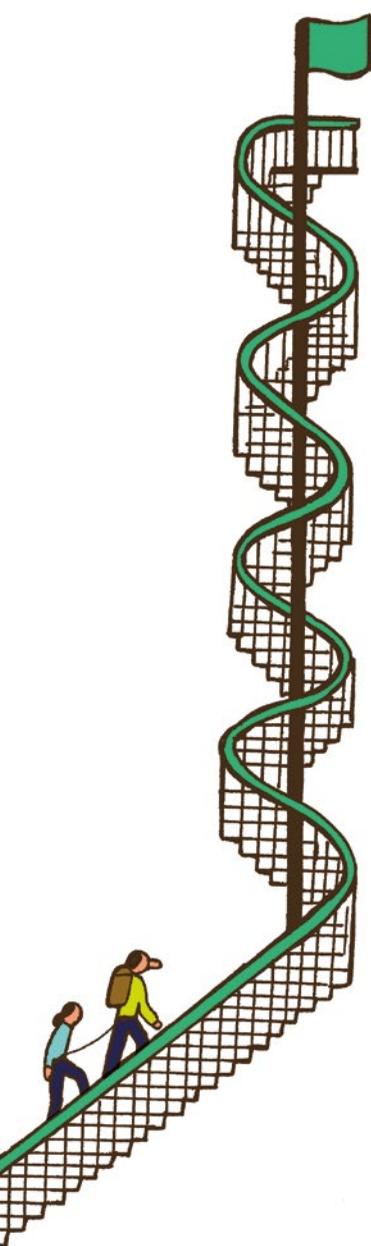
Héraclite d'Ephèse.

Mais quel accélérateur de changement elle a été, cette année 2020 !

Après un début d'activité « comme à l'habitude », le monde s'est brutalement mis à l'arrêt en mars. Et, peut-être pour la première fois, la vie et la santé ont été jugées plus importantes que les profits. La crise sanitaire a agi comme un catalyseur sur la transformation de la société et des sociétés, qui ont dû faire face aux ondes de chocs successives provoquées par le virus. Agilité, résilience et responsabilité ont été les marqueurs de cette année.



© AIRMEGAPIX



Dans le « monde d'après », les défis à relever vont augmenter en intensité :

## **Le défi environnemental**

Nous nous y préparons de longue date, avec notamment une belle expérience acquise dans les écoquartiers et dans la rénovation énergétique avec les partenariats noués avec R-GDS et la Banque des Territoires. En 2020, nous nous sommes aussi investis dans l'économie circulaire pour permettre un nouvel usage des composants provenant de la déconstruction. Et l'usage du vélo pour les déplacements urbains a connu une croissance exponentielle à la SERS.

## **Le défi sociétal**

Accompagnés par Relais 2D, nous sommes attentifs à favoriser les clauses d'insertion dans nos marchés. Nous avons été pionniers dans la promotion et l'accompagnement de l'habitat participatif. Nous avons contribué à loger des populations migrantes. Et en 2020, nous avons créé, avec Procivis Alsace, l'Office Foncier Solidaire Alsace, pour permettre l'accès au logement au plus grand nombre.

## **Le défi numérique**

Les processus d'appel d'offres, de contractualisation et de règlement des factures ont été numérisés. Bientôt, ce sera le cas pour les permis de construire. Cette anticipation a permis une poursuite d'activité sans à-coup lors du confinement. En 2020, nous avons mis en place une charte de télétravail. Le progrès de la numérisation va, à brève échéance, nous amener à réfléchir à une nouvelle organisation des espaces de travail.

## **Le défi de la santé**

Dès avril 2020, la SERS a accompagné des PME du BTP dans l'achat des équipements de protection sanitaire, pour leur permettre une reprise d'activité. Dans nos opérations, nous examinons de nouveaux sujets : qualité de l'air à l'intérieur du bâti comme à l'extérieur, phénomènes d'îlots de chaleur, propagation des bruits ambiants et qualité d'usage des espaces pour tous. Et bien entendu, n'oublions pas le projet phare de la SERS, le Campus Nextmed. Nous y déclinons nos compétences d'aménageur, de constructeur et de gestionnaire, pour attirer les talents de la e-santé et de la medtech à Strasbourg, afin que la ville continue de rayonner dans le domaine de la santé.

Aujourd'hui, nous devons prendre conscience que tous ces défis sont liés et interdépendants. Les anciennes approches sectorielles doivent progressivement laisser la place à une approche holistique. Dans ce contexte, la SERS, porteuse depuis toujours de missions pour le bien commun et forte de ses engagements environnementaux, sociaux et sociétaux, a plus que jamais sa raison d'être. L'enjeu, pour nous, encore plus que l'accompagnement du changement, est d'être aux avant-postes de la transformation de la société.

**Avec vous et pour vous.**

Éric Hartweg, Directeur Général.

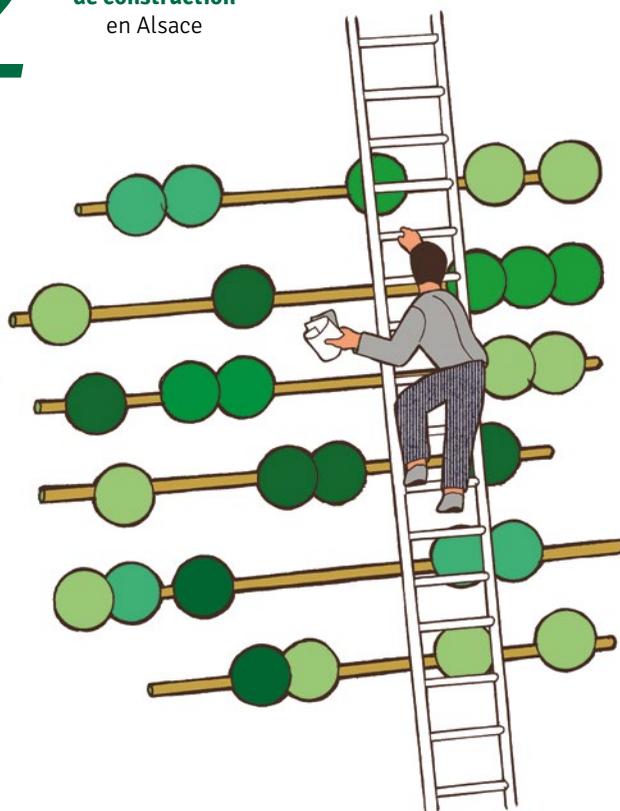
# Les chiffres-clés de 2020

23 opérations  
d'aménagement  
en Alsace

# 23

# 32

32 opérations  
de construction  
en Alsace



# 17

17 équipements  
de gestion  
en Alsace

# 5

5 M€ redistribués  
aux actionnaires  
sur les 5 derniers exercices  
sous la forme de dividendes

# 19

19 M€ redistribués aux collectivités  
sur les 10 dernières années  
par la SERS dans le cadre  
des concessions d'aménagement

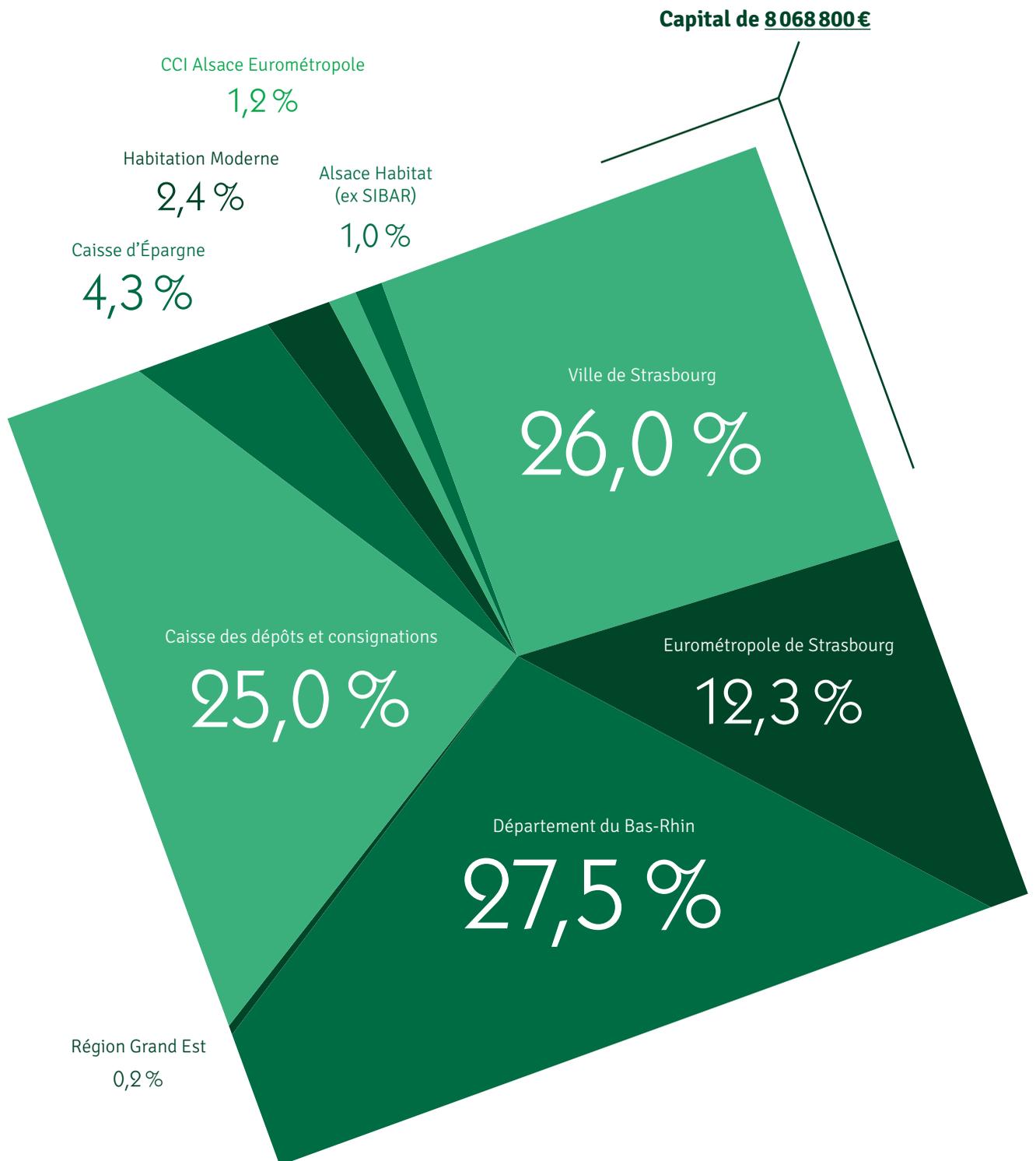


# 4,5

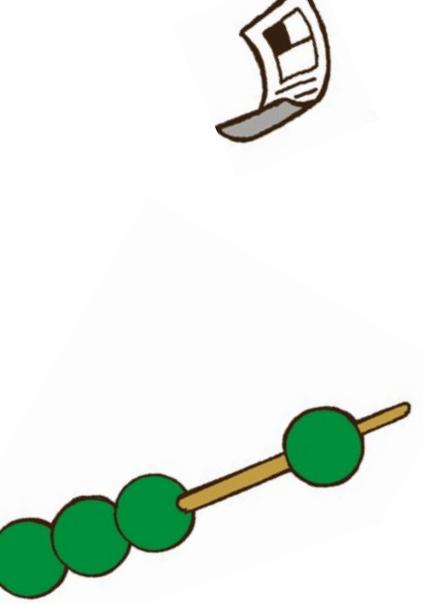
4,5 M€ de résultat  
après impôts de l'exercice



# L'actionnariat SERS 2020

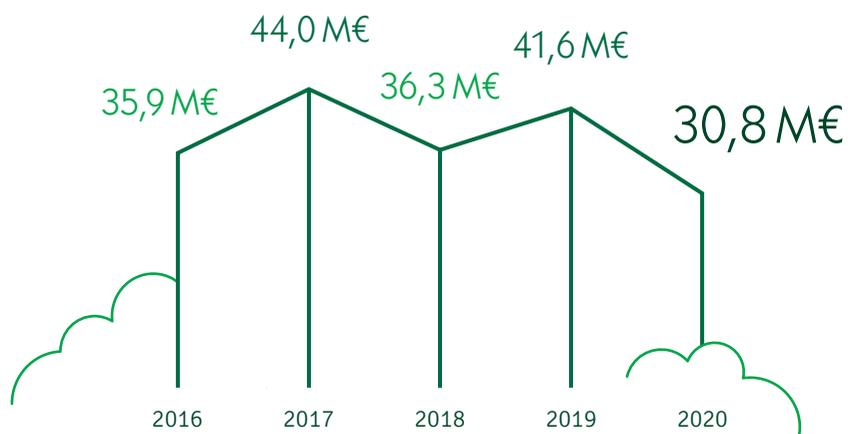


## Le bilan 2020



<u>Passif</u>		<u>Actif</u>	
Capitaux propres	89,0	Immobilisations	88,0
Provisions	39,3	Stocks	27,7
Dettes d'exploitation	32,7	Créances	49,9
Dettes financières	54,7	Disponibilités	74,6
Produits constatés d'avance	27,6	Charges constatées d'avance	3,1
<hr/>		<hr/>	
Total passif 2020		Total actif 2020	
243,3 M€		243,3 M€	

## Les produits d'exploitation



# Les événements forts de 2020

## Janvier

- Loi PACTE : atelier « Bioclimatiser la ville » pour aménager et construire en transition énergétique.
- Permis de construire de la Maison de Santé à Krautergersheim.
- Mandat pour la rénovation du bâtiment de la Fondation des Droits de l'Homme à Strasbourg.

## Février

- Achèvement, dans le délai imparti, de la rénovation thermique des 952 logements du Wihrel à Ostwald.

## Mars

- La SERS passe sans heurt en télétravail intégral.

## Avril

- Permis de Construire pour la réhabilitation de l'ancienne clinique ORL de Nextmed.
- Reprise des chantiers dans le respect du protocole sanitaire.

## Juin

- Élections municipales.

## Août

- Mandat pour un parking silo de 600 places connecté à la gare avec la Communauté d'agglo de Haguenau.
- Obtention de l'agrément de l'État pour l'OFSA.

## Septembre

- Changement de Gouvernance de la SERS : nomination de Jean Werlen en qualité de Président et d'Éric Hartweg en qualité de Directeur Général.
- Création d'une Direction de la Transition et de l'Innovation à la SERS.
- Permis d'aménager pour Nextmed.

## Octobre

- Démarrage du chantier du Parc Expo à Strasbourg avec Kengo Kuma architectes.
- Convention Intereg pour le réemploi de matériaux de construction, en extraction de chantiers de déconstruction comme en intégration dans des chantiers de rénovation.

## Novembre

- Manufacture des Tabacs, à Strasbourg : livraison décarbonée de matériaux par bateau, puis vélos-cargos, pour le chantier.
- Permis de construire pour le Centre Camille Claus à Eschau.

## Décembre

- Livraison de l'Hostel, auberge de jeunesse, à la Manufacture des Tabacs, avec 2 mois d'avance sur le planning !

# 2020 en projets



© SERS

**Aménager,**

**construire**

**et gérer**

## L'intervention de la SERS peut prendre différentes formes :

- concession publique,
- opération privée sur fonds propres de la société,
- mandat (convention de maîtrise d'ouvrage déléguée) soit pour une collectivité, soit pour une personne privée,
- assistant au maître d'ouvrage (AMO).

## La SERS décline ses compétences dans les 3 métiers d'aménageur, de constructeur et de gestionnaire en :

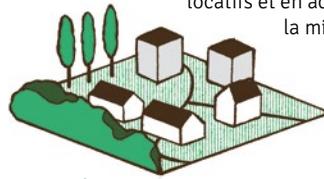
- apprenant des réussites et des erreurs du passé,
- prenant en compte les dernières évolutions techniques,
- respectant le développement des différentes échelles de territoires et de temps,
- donnant à tous les publics les clefs de compréhension des projets.

## La SERS a noué des partenariats avec des organismes partageant les mêmes valeurs d'intérêt général et soucieux du développement local, permettant ainsi la création :

- d'EnerD2 avec R-GDS et la Caisse des Dépôts et Consignation dans le domaine de la rénovation énergétique (la SERS y détient 35 % des parts),
- de PARSEM avec Parcus dans le domaine de la mobilité et des solutions de stationnement (la SERS y détient 35 % des parts),
- de l'OFSA avec PROCIVIS Alsace, les plus grandes collectivités territoriales alsaciennes et les bailleurs pour promouvoir le logement en accession abordable (la SERS a abondé au capital à hauteur de 1,05 M€ à part égale avec PROCIVIS Alsace).

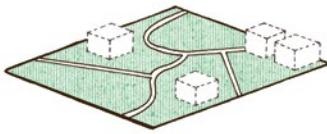
**La ZAC du Baumgarten** 📍 **Bischwiller**

Un nouveau quartier couplant des logements collectifs et individuels, locatifs et en accession, pour favoriser la mixité sociale.



**ZAE** 📍 **Hochfelden**

Une zone d'activité pour participer au développement économique de la Communauté de Communes.



**Le Parc** 📍 **Mundolsheim**

Un écoquartier conçu pour offrir un habitat accessible au plus grand nombre et attirer les jeunes ménages pour participer à la redynamisation du tissu démographique.



**Les Portes du Kochersberg** 📍 **Vendenheim**

Un nouveau mode de développement alternatif aux anciens lotissements pavillonnaires, conciliant densité adaptée et environnement paysager de qualité.



**La Manufacture des Tabacs** 📍 **Strasbourg**

La transformation de la Manufacture en un écosystème consacré aux sciences, à l'art et à la jeunesse.



**Nextmed** 📍 **Strasbourg**

Un projet ambitieux au cœur de l'Hôpital civil, destiné à l'accueil des start-ups et entreprises du secteur des technologies médicales et de l'e-santé de toutes tailles.



**La ZAC Danube** 📍 **Strasbourg**

Un projet co-conçu et co-construit avec les futurs habitants du quartier et les associations pour devenir un démonstrateur de l'innovation à tous niveaux.

**Cœur de Vie** 📍 **Eschau**

La requalification de la Place des Fêtes, pour une identité renouvelée et durable valorisant l'environnement.



**Les Prairies du Canal** 📍 **Illkirch**

Un programme audacieux visant à offrir une cohérence environnementale avec une présence de la nature dans l'architecture.

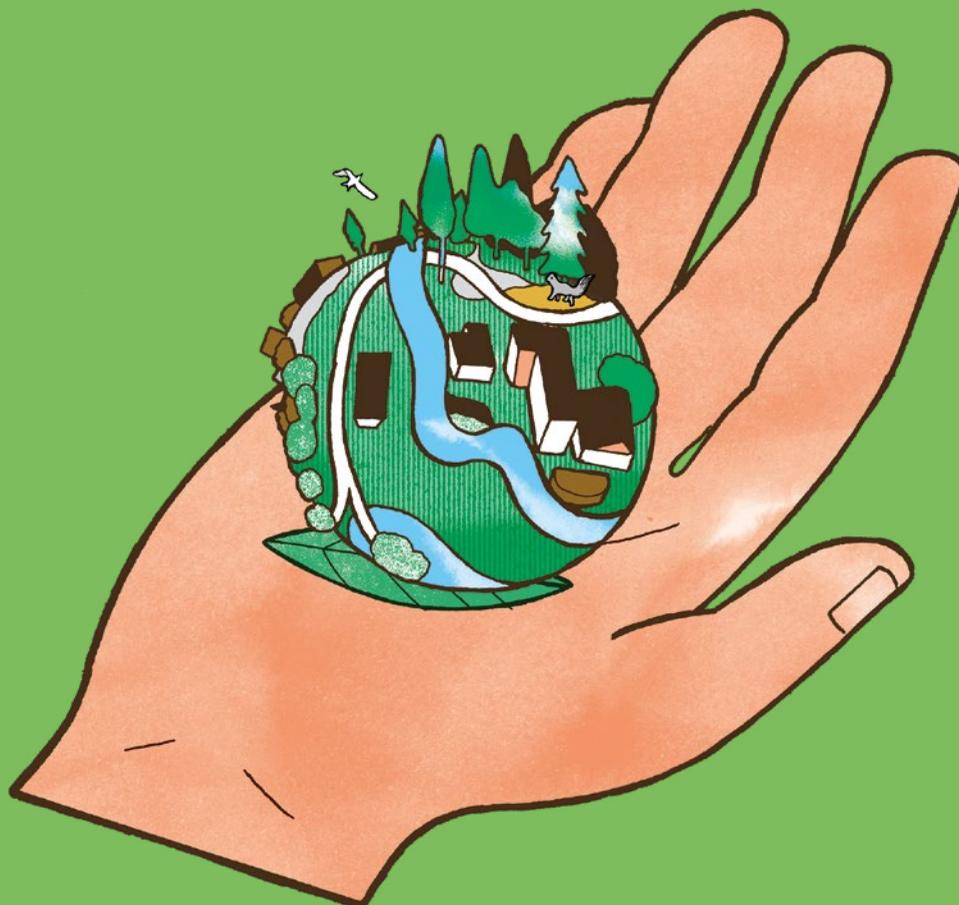


**Ad'ap** 📍 **Alsace**

L'Agenda d'accessibilité programmée permet la mise aux normes de tous les établissements recevant du public, pour que tout le monde y ait accès.



# La transition environnementale



## L'évolution engagée par la SERS

depuis longtemps nous permet de concrétiser

un modèle de développement durable,

qui renouvelle nos façons

de vivre ensemble demain.

Précurseur dans les opérations d'écoquartiers, la SERS a, avant que la labellisation écoquartier existe, démarré des opérations pour elle-même ou pour le compte de collectivités.

Tous ces projets d'écoquartiers ont en commun :

- **Le cadre de vie et ses usages** : offrir le maximum de services à proximité du lieu de résidence, mettre en œuvre les conditions du vivre-ensemble et de la solidarité et assurer un cadre de vie sûr intégrant les grands enjeux de santé et notamment la qualité de l'air.
- **Le développement territorial** : contribuer à un développement économique local, équilibré et solidaire, favoriser les filières locales et les circuits courts, favoriser les mobilités actives, transports collectifs ou offres alternatives de déplacement et favoriser la transition numérique, accessible au plus grand nombre, vers la ville intelligente.
- **L'environnement et le climat** : anticiper et s'adapter aux risques et changements climatiques, viser une sobriété énergétique et la diversification des ressources via les énergies renouvelables et de récupération, promouvoir des ambiances soutenables par des corridors végétaux, limiter la production de déchets, développer et consolider les filières de valorisation et de recyclage, dans une logique d'économie circulaire et enfin préserver la ressource eau, la biodiversité, les sols et les milieux naturels.

© SERS



### Le Parc

L'aménagement du lotissement sur la commune de Mundolsheim porte sur la réalisation de 240 logements, dont 30% de logements locatifs sociaux et 25% en accession sociale. Les objectifs définis par la collectivité sont principalement une urbanisation maîtrisée sur une emprise foncière de 8,7 ha, une offre de logements diversifiés et accessibles au plus grand nombre et une grande qualité environnementale. En 2020, les travaux d'aménagement se sont poursuivis avec la livraison du parc urbain en juillet.

### Les Prairies du Canal

L'aménagement du lotissement sur le ban de la commune d'Illkirch concerne la réalisation de 1200 logements en 2 tranches, selon les principes du développement urbain durable. L'année 2020 a été consacrée à la réalisation des travaux de voirie de la 1<sup>re</sup> tranche, à l'accueil des nouveaux habitants et à la poursuite des constructions de logements.



© AIRMEGAPIX

### La ZAC Danube

L'aménagement de la ZAC Danube en bordure du bassin Dusuzeau Strasbourg se poursuit et porte sur la réalisation de 720 logements et 12 000 m<sup>2</sup> de bureaux. Le quartier a obtenu dès 2013 le 1<sup>er</sup> label Écoquartier national. Le programme accueille notamment la tour ELITHIS à énergie positive, plusieurs programmes d'habitat participatif, ou un ensemble BEPOS, qui s'efface du réseau électrique 1 heure par jour, à l'heure de pointe. En 2020, la troisième et dernière phase de l'opération a progressé avec la livraison de plusieurs programmes. Le dernier terrain devrait accueillir un immeuble mixte, activités et résidentiel.

© AIRDIASOL



### La ZAC du Baumgarten

La ville de Bischwiller a désigné la SERS en 2019 pour la réalisation d'un nouveau quartier visant à accueillir environ 800 logements sur une superficie de 22 ha, à proximité de la gare. Ce projet s'inscrit pleinement dans la « ville à courtes distances », avec une diversité de formes architecturales. La place de la nature sera prépondérante avec la préservation de la biodiversité et le maintien de l'esprit végétal du lieu. La réalisation devrait se dérouler en plusieurs phases de travaux. En 2020, les études d'avant-projet, incluant le volet environnemental ont été menées à bien.



© AIRMEGAPIX

### Les Portes du Kochersberg

La commune de Vendenheim avait confié à la SERS une concession d'aménagement pour le développement d'une offre nouvelle d'habitat. Le but était d'éviter l'urbanisation par à-coups, en maîtrisant le prix des logements et en assurant une qualité environnementale renforcée par rapport à la réglementation. Ce projet représente 370 logements sur une superficie de 8,9 ha. En 2020, les premières livraisons sont intervenues dans la 2<sup>de</sup> et dernière tranche, aussi bien pour les maisons individuelles que pour le programme des logements intermédiaires et des maisons en bande.

© SERS



# Les transitions santé et bien-être



**L'histoire de nos villes**

**témoigne des liens**

**complexes**

**que l'urbanisme**

**entretient avec**

**la santé.**

Nous avons vécu la période de l'urbanisme hygiéniste du XIX<sup>e</sup> siècle, l'urbanisme fonctionnaliste et de planification du XX<sup>e</sup> et actuellement l'urbanisme durable. Remède efficace contre les épidémies de peste, choléra et contre la tuberculose, l'urbanisme d'hier a paradoxalement contribué à l'apparition de nombre de maladies contemporaines. Ainsi, la séparation des fonctions promue par la Charte d'Athènes en 1933 « habiter, travailler, circuler, se cultiver le corps et l'esprit » a conduit au zonage de l'espace et à de nouveaux problèmes sanitaires et environnementaux : augmentation de la pollution atmosphérique et des nuisances sonores, réduction de l'activité physique, modification des comportements alimentaires, perte du lien social, étalement urbain.

Nos aménagements actuels s'efforcent de réduire les polluants, les nuisances notamment sonores, à promouvoir des comportements sains des individus (activité physique et alimentation saine), contribuer à changer l'environnement social pour favoriser la cohésion et le bien-être des habitants, identifier et gérer autant que possible les antagonismes.

Pour la SERS, cela passe par le respect des parties prenantes lors de la construction et par une réflexion sur le confort des futurs habitants. Cette attention concerne des sujets aussi diversifiés que la qualité de l'air intérieur et extérieur, la prévention des îlots de chaleur, l'attention au risque de prolifération des moustiques vecteurs de maladies, la promotion de la nutrition saine, la préservation de l'intimité pour réduire les conflits de voisinage, la prise en compte de la santé mentale et la prévention du stress dans la conception des itinéraires des usagers.

## Nextmed

Fin 2018, l'Eurométropole de Strasbourg a confié à la SERS une innovante concession « 3 en 1 » incluant l'aménagement, la construction et l'exploitation du futur parc des technologies médicales de Strasbourg. Le site d'1,4 ha réunira en un seul lieu les compétences médicales, scientifiques et universitaires de la santé de demain : mieux vieillir, améliorer la qualité du parcours patient, mettre en continuité la prévention, le soin et le suivi quotidien et favoriser le support du numérique dans la santé. Véritable cœur d'innovation de l'espace rhénan, Nextmed vise à créer des conditions favorables en termes de recherche et développement et ambitionne de créer 1 500 emplois pérennes dans la filière santé.

En 2020, le projet est entré dans sa phase opérationnelle avec le dépôt des permis d'aménager, de démolir et de construire. Le projet prévoit la réhabilitation du Pavillon Blum, du bâtiment ORL et la construction d'un nouveau bâtiment. Les travaux d'aménagement extérieur ont été amorcés. Une charte de projet pilote de réemploi de matériaux a été signée avec la coopérative ROTOR, Relais 2D et le Pôle Fibres-Énergivie pour le bâtiment ORL. Une autre charte a été signée pour 5 000 heures d'insertion.



© SHUTTERSTOCK

## L'accompagnement des TPE et entreprises du BTP dans l'achat des équipements de protection

Face à la pandémie, la SERS a participé à la protection des employés de PME avec lesquelles elle collabore, en finançant ou en fournissant les équipements nécessaires.



© RICHTER ARCHITECTES

## L'alimentation saine doit être accessible au plus grand nombre

### **L'implantation d'un pôle d'alimentation biologique dans la Manufacture des Tabacs: ouverture fin 2022.**

La SERS accompagne désormais le collectif d'agriculteurs et de producteurs bio alsaciens réunis dans la Coopérative LAB, pour promouvoir l'alimentation saine et locale. Merci à Patricia, Juliette, Vincent, Raphaël, Kevin, Olivier et tous les autres de nous faire partager votre engagement.

### **La SERS est à l'origine de la création des potagers bio Gaïa Florentina dans le quartier des Poteries à Strasbourg.**

Sur une trentaine de parcelles individuelles et une grande parcelle collective, les habitants qui le souhaitent renouent avec la terre et font pousser leurs fruits et légumes, sans intrants. Cette initiative rencontre aussi beaucoup d'intérêt auprès des écoles du quartier, qui organisent des visites pédagogiques pour les enfants, très intéressés pour la plupart, revenant avec leurs parents. Merci à tous les bénévoles, et particulièrement à Samia, la présidente de l'association, pour son implication sans relâche.



© SERS

# La transition sociétale



**L'humain est au cœur des enjeux de la SERS.**

**En tant qu'acteur impliqué dans l'évolution**

**de la ville et de ses habitants au sens large,**

**nous mettons un point d'honneur à faire**

**notre part, en impliquant tous les acteurs,**

**afin que demain soit plus agréable**

**pour chacun.**

La SERS, associée à PROCIVIS Alsace a pris l'initiative de créer un nouvel outil sur le territoire alsacien. Au service des collectivités et des particuliers, il permet de soutenir l'effort de production de logements abordables par dissociation du foncier et du bâti.

L'Organisme de Foncier Solidaire Alsace (OFSA) associe ainsi les compétences de partenaires d'expérience (aménageurs, promoteurs, bailleurs sociaux) solidement ancrés sur le territoire alsacien et de collectivités souhaitant développer ce type d'opérations, permettant une neutralisation du coût du foncier sur le long terme et la maîtrise des phénomènes de spéculation, notamment en zones tendues.

Les statuts de l'OFSA ont été rédigés et approuvés par ses premiers associés : la SERS, PROCIVIS Alsace, l'Eurométropole et la Ville de Strasbourg, les départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, les bailleurs Habitation Moderne, OPHEA, Habitats de Haute Alsace et Alsace Habitat.

L'OFSA, agréé par la Préfète de la Région Grand Est en août 2020, interviendra sur des opérations d'aménagement ou sur le tissu urbain existant (bâti ou dents creuses) avec un intérêt particulier pour les zones dites tendues, où s'exerce une pression foncière importante, mais aussi en secteur diffus, sur des opérations de revitalisation de cœur de ville par exemple.



### L'habitat participatif

La SERS a très tôt perçu les vertus de l'habitat participatif. Dès 2007, l'aménageur s'est engagé résolument en faveur de cette formule dans ses opérations d'aménagement de l'aire métropolitaine de Strasbourg.

Pourquoi ? L'ambition de l'aménageur est de créer un quartier qui corresponde aux attentes des habitants. En réservant un certain nombre de terrains à l'habitat participatif, il a la possibilité de dialoguer en amont avec les futurs usagers, sans interposer le filtre des constructeurs professionnels.

La SERS avait d'abord identifié dans l'habitat participatif une 3<sup>e</sup> filière, entre les promoteurs privés et les bailleurs sociaux. Si, rapidement, elle a perçu que l'habitat participatif ne serait jamais une affaire de volumes, avec des programmes variant de 4 à 25 lots maximum, elle a compris le formidable effet levier pour le vivre ensemble qu'engendrerait le recours à des acteurs aussi engagés et motivés que ceux impliqués dans l'habitat participatif.

Ces acteurs très engagés dans la vie collective, peuvent aussi être mobilisés par l'aménageur. Leur regard de maître d'usage est particulièrement précieux pour la co-conception des espaces collectifs ou publics. Et souvent, ils acceptent de s'investir fortement dans la vie sociale de nos quartiers.

Ainsi, à Danube, les habitants d'Ecoterra ont été les premiers à s'investir dans l'élaboration des espaces extérieurs, puis à éditer un journal et à faire vivre un blog.

À l'Étoile, ce sont les membres d'Éco-Quartier Strasbourg, à l'origine du programme Éco-logis qui se sont investis en priorité dans le projet de Maison citoyenne.

Aux Poteries, ce sont les résidents de Lieu Commun qui ont constitué le noyau dur de l'association qui a coproduit avec la SERS les jardins bio (Jardins Gaïa Florentina).

À l'écoquartier de Cronembourg, les habitants de K'Hutte ont créé l'association des habitants et organisent les animations.

À ce jour, la SERS a accompagné la réalisation d'une douzaine de projets en habitat participatif, sous différentes formes, soit 103 logements au total. L'objectif est désormais de contribuer au développement de ces projets de vie au-delà de leur berceau strasbourgeois.

### Le droit à l'éducation pour tous les enfants est un droit fondamental

L'accessibilité des établissements scolaires est encadrée par la loi du 11 février 2005, dite « loi handicap » pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées. La loi établit comme principe que les enfants en situation de handicap doivent pouvoir être scolarisés dans leur secteur. En 2015, les chiffres montrent que l'école reste une mauvaise élève. Moins de 6 écoles sur 10 sont accessibles aux handicapés moteurs. Déployant d'importants efforts, la Région Grand Est décide de mandater la SERS pour gérer un programme de mise en accessibilité d'envergure sur l'Alsace. Les handicaps étant différents, les aménagements doivent être « Ad'ap »tés.

Sont concernés :

- 19 lycées au sein de l'agglomération strasbourgeoise depuis Illkirch-Graffenstaden au Sud, jusqu'à Bischheim au Nord,
- 17 lycées du secteur Centre Alsace entre Rouffach au Sud et Obernai au Nord.

Ces mises en conformité relèvent de la loi de juillet 2014 relative à l'obligation de tous les établissements recevant du public (ERP) d'être accessibles à tous et au décret d'application de l'ordonnance créant l'Agenda d'accessibilité programmée (Ad'ap).

Les travaux des 8 premiers lycées de Strasbourg (Jean Geiler, Fustel de Coulanges, Marcel Rudloff, Jean Monnet, Aristide Briand, Louis Couffignal, Marie Curie et Alexandre Dumas) et des 4 premiers lycées du secteur Centre Alsace (Youcencar à Erstein, Freppel et LEGTA à Obernai ainsi que Schuré à Barr) sont achevés.

En 2020, les lycées Émile Mathis, Jean Rostand et l'ERPD ont été mis aux normes et le lycée Ribeaupierre à Ribeauvillé a bien avancé. L'ensemble des travaux de mise aux normes des lycées restants devra être achevé en 2022.



# La transition numérique



**La transition numérique répond  
à des enjeux stratégiques majeurs.  
De ce fait, c'est toute la chaîne de production  
et de services qui se trouve concernée  
par les transformations.**

La transition numérique nécessite de repenser en profondeur l'organisation du travail. Elle doit permettre un gain de temps et favoriser une communication plus simple et rapide entre les partenaires de l'acte de bâtir.

Au quotidien, les équipes de la SERS anticipent les évolutions du métier et mettent tout en œuvre pour optimiser les processus, notamment les appels d'offres, la signature des contrats, le traitement des factures, les présentations...



## Les BIM Green Awards

La SERS fait partie des premiers lauréats des BIM Green Awards pour son projet de réhabilitation de la Manufacture des Tabacs à Strasbourg. Cette réhabilitation d'un joyau du patrimoine industriel strasbourgeois vise la création d'un écosystème innovant et créatif centré sur la jeunesse, les arts, les sciences et l'expérimentation.

Ce prix, dans la catégorie « Bâtiment rénové / Grand projet » récompense le caractère accessible de la démarche BIM mise en place dans le projet, son originalité, mais aussi l'histoire du projet et la prise en compte de l'humain. Cette récompense est d'autant plus importante que ce projet a été conçu en maquette numérique (BIM), appliquée sur un monument historique protégé, et ceci dans le cadre d'une opération « apprenante » pour tous les intervenants du projet : maître d'ouvrage, architectes, bureaux d'études, bureau de contrôle et entreprises !

## La dématérialisation des procédures

Chorus est la solution mutualisée de facturation électronique pour tous les fournisseurs de la sphère publique. La SERS utilise cette plateforme pour émettre et recevoir des factures dématérialisées.

Sous l'impulsion du Ministère de la Transition Écologique, les services de l'État sont prêts à la dématérialisation des autorisations d'urbanisme, dit programme "Démat". Cela se traduit par une simplification du dépôt des demandes par les usagers, une augmentation de la qualité de service public « avec zéro papier », une meilleure lisibilité de la procédure d'instruction par l'administration et une relance de la construction. Elle sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2022.

## Le Parc d'Innovation : la salle de réalité virtuelle, pour le Pôle Fibres-Énergivie.

La SERS a mis à disposition du Pôle Fibres-Énergivie un local aménagé en espace de construction virtuelle, unique en Grand Est, destiné au travail collaboratif et à la présentation de projets utilisant la maquette numérique BIM. Son objectif est de faciliter le travail en commun et le partage de projets utilisant la technologie BIM.

Accessibles aux architectes, bureaux d'étude, promoteurs, constructeurs, industriels ou organismes de formation, elle est dotée d'équipements de pointe destinés à faire avancer les projets numériques. Cette innovation permet une meilleure visualisation de l'avancement des projets pour des publics non experts.



©SHUTTERSTOCK

# L'économie sociale et solidaire

**La SERS est une société d'économie mixte,  
avec une mission de service public.**

**Ses bénéficiaires sont redistribués essentiellement  
aux collectivités ou investis dans l'intérêt général.**

**La promotion de l'emploi et de l'insertion professionnelle  
est un aspect important de ses appels d'offres.**

La SERS promeut l'insertion et le retour à l'emploi des personnes qui en sont éloignées, tant dans l'élaboration des cahiers des charges que dans les critères de choix des sociétés attributaires de marchés.

Un conventionnement a été mis en place avec Relais 2D, société coopérative d'intérêt collectif, qui aide la SERS à définir le nombre d'heures d'insertion minimal à prévoir pour chaque métier. Cette structure assure aussi, pour le compte de la SERS, le contrôle des engagements pris, ainsi que le suivi du retour à l'emploi des acteurs concernés.

## **Les pavés de la Manufacture : une expérimentation inédite !**

Dans le cadre de la reconversion de la Manufacture des Tabacs de Strasbourg, les parties prenantes (la SERS, maître d'ouvrage, les maîtres d'œuvre Linder Paysage et Lollier Ingénierie, l'entreprise Thierry Muller ingénierie & travaux du paysage et la société Urban Logistic Solutions (ULS) ont réinventé la logistique de livraison.

En alliant livraison par voie fluviale, et par vélos-cargos électriques, 60 tonnes de pavés de récupération ont été acheminés en douceur jusqu'au chantier.

Véritable alternative aux camions, cette solution présente des bénéfices environnementaux et apporte un surplus de sécurité dans le quartier, en retirant l'équivalent de 8 poids lourds de la circulation et du stationnement. Elle permet aussi le retour à l'emploi de personnes peu qualifiées.

Cette expérience pilote sera étudiée et, si les conclusions sont positives, le mode opératoire pourrait être généralisé aux 600 tonnes de pavés à poser au total.



©VURPAS

## Le pavillon ORL

Accompagnée par la coopérative Rotor, Relais 2D et le Pôle Fibres-Énergie, la SERS a mené une opération pilote de réemploi des matériaux sur le site du parc des technologies médicales à Strasbourg.

Cette initiative intervient dans le cadre du projet FCRBE (Facilitating the circulation of reclaimed building elements in Northwestern Europe) co-financé par le programme Interreg North West Europe.

L'entreprise LINGENHELD Travaux Spéciaux a procédé au curage du bâtiment ORL et à une dépose soignée des faïences murales et des carrelages au sol, qui sont repris par l'entreprise Jan van Ijken en vue d'un futur réemploi. D'autres matériaux ont été déposés dans la même perspective de réemploi : tuiles, charpentes, vasques, parquets, radiateurs en fonte.



© SERS



© SERS

Ces actions, dans le domaine de l'économie circulaire, créent de nouvelles filières et des débouchés pour des personnes souvent éloignées de l'emploi précédemment.

Rappelons que Nextmed, pôle international de référence et d'excellence des technologies médicales, a pour vocation de devenir le principal site des entreprises du secteur de la medtech et de la e-santé sur notre territoire.

Les travaux de reconversion du bâtiment ORL, notamment les combles d'une surface de 540 m<sup>2</sup>, progressent bien. Ce niveau aura vue sur 3 bâtiments remarquables : la cathédrale, la tour de l'hôpital et le clocher du bâtiment administratif des HUS.

## Des profits redistribués et investis dans l'intérêt général



En 2020, la SERS a distribué 3,750 M€ aux collectivités concédantes et versé 1,133 M€ à ses actionnaires, dont les collectivités locales représentent 66 %. Elle investit ses fonds propres pour des projets utiles à la collectivité. Le patrimoine porté au bénéfice des associations comprend :

- 3 résidences pour personnes âgées et un EHPAD gérés par l'ABRAPA,
- 2 résidences pour personnes handicapées gérées par l'association Travail et Espérance,
- 1 résidence pour personnes handicapées gérée par l'association L'Arche,
- 1 résidence à loyers modérés pour étudiants étrangers gérée par l'association Amitel (à travers une société commune avec la Caisse des Dépôts et Consignation).

Dans le cadre de sa mission de reconversion des anciens bâtiments de la Clinique Sainte Odile pour le compte du Groupe Lafayette, la SERS est intervenue bénévolement pour assurer l'hébergement temporaire de 45 familles de migrants, ainsi que celui des associations impliquées dans leur accompagnement et de leur insertion.



© SERS

## La Maison Citoyenne de la ZAC Étoile

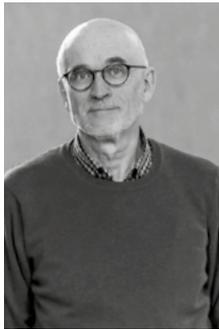
Pour l'aménagement de la ZAC Étoile de Strasbourg, la SERS devait démolir une vieille maison à pans de bois.

Au contraire, elle a choisi de la garder et de monter un projet citoyen et solidaire avec les associations du quartier.

Le bâtiment a été mis à disposition de l'association Éco-Quartier qui a fédéré les forces vives du quartier et recherché les financements pour le transformer en un lieu convivial de rencontres et d'initiatives locales : c'est désormais un bar associatif, avec des espaces de travail partagés, un jardin ludique et pédagogique, autour d'une placette aménagée par la SERS au titre d'une aide complémentaire.



## La SERS



- Jean WERLEN** - Président du Conseil d'Administration
- Michèle ESCHLIMANN** - Vice-Présidente du Conseil d'Administration
- Éric HARTWEG** - Directeur Général
- Sophie BARTH** - Directrice des Services Juridique et Ressources Humaines
- Alain CHIESA** - Directeur Opérationnel
- Christian HAENTZLER** - Secrétaire Général
- Gilles MOREAU** - Directeur Administratif et Financier
- Philippe BIES** - Directeur de la Transition et de l'Innovation





Visite du pavillon ORL Nextmed  
par Pia Imbs, Présidente de l'Eurométropole

**La SERS accueille la HEAR dans les murs  
de la Manufacture des Tabacs.**

**Des partenariats se sont naturellement noués,  
et la SERS tient à valoriser les talents  
des diplômés de cette école qui contribue  
au rayonnement de notre territoire.**



**Tom VAILLANT**

Tom Vaillant est illustrateur, diplômé de la Haute École des Arts du Rhin en 2020.

En 2019, il est l'illustrateur de Pop-up Volcans, son premier album documentaire aux éditions De La Martinière Jeunesse. Aujourd'hui, il travaille régulièrement avec l'édition, des revues illustrées, des institutions ou des écoles d'art. Parallèlement, il développe des projets d'auteur autour de paysages polaires.



Retrouvez ce document  
dans sa version numérique  
en flashant le code.



10, rue Oberlin BP 20165 - 67080 STRASBOURG CEDEX  
03 88 37 88 88 - sers@sers.eu - sers.eu